

# Inf-Patin



## Pré-Patinage Plus, Patinage Intensif Plus, Patinage Plus

**Bonjour tout le monde et bienvenue à la saison 2015-2016 du  
CPA Ste-Martine !**

Voici les membres du comité pour cette année :

POSTES	RESPONSABLES
Président	Claude Gervais
Vice-président	Martin Amyot
Trésorière (financement et inscription)	Annie Loiselle
Resp. des tests et compétitions	Isabelle Pellerin
Resp. du Patinage Plus	Nathalie Jodoin
Resp. du Patinage Star	Marie-Claude Fontaine
Secrétaire	Valérie Deschamps
Resp. des entraîneures	Mélanie Touchette

Pour joindre un membre du comité, nous vous invitons à conserver les numéros ci-dessous ou à consulter notre site internet ([www.cpastemartine.com](http://www.cpastemartine.com)) :

Membres du comité	Téléphones
Claude Gervais	450-427-1705
Martin Amyot	450-427-0205
Annie Loiselle	450-427-9000
Isabelle Pellerin	450-427-7014
Marie-Claude Fontaine	450-427-7052
Nathalie Jodoin	450-427-6342
Valérie Deschamps	450-427-8434
Mélanie Touchette	514-554-8977

Il y a toujours des membres du comité pendant les cours : près de la glace, au restaurant, dans les chambres ou dans le hall d'entrée. Soyez sans gêne et venez faire un brin de jasette avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



#### LES HEURES DE PATINAGE DU CPA STE-MARTINE SONT :

Les lundis de 17h05 à 18h55 :	Patinage Star
Les vendredis de 17h05 à 18h55 :	Patinage Star
Les samedis de 12h05 à 12h35 :	Pré-Patinage Plus
Les samedis de 12h05 à 12h35 :	Patinage Intensif Plus
Les samedis de 12h35 à 13h25 :	Patinage Plus
Les samedis de 13h25 à 15h55 :	Patinage Star

**N'oubliez pas que le port du casque est obligatoire pour le Pré-Patinage Plus, le Patinage Intensif Plus et le Patinage Plus. Depuis la nouvelle réglementation de Patinage Canada, tous les casques doivent être des casques de hockey homologués CSA.**

#### CALENDRIER ET ACTIVITÉS MENSUELLES DE LA SAISON 2015-2016

Comme à chaque année, diverses activités seront proposées aux jeunes. Quoi de mieux que de patiner tout en s'amusant ! Le calendrier des thèmes et des congés vous sera remis dans le pigeonier. Il sera aussi disponible sur notre site internet. **Gardez-le bien à l'œil !**

#### **INFO-PATIN**

Comme son nom l'indique, c'est un outil d'informations pour les membres du club. Il sert aussi de rappel pour toutes les activités ou événements spéciaux. Alors, si vous avez des suggestions ou des commentaires à formuler ou à partager, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité. Dans la mesure du possible, nous tenterons de satisfaire vos demandes. L'*Info-Patin* est aussi disponible sur notre site internet.

#### **FACEBOOK**

En plus de son site internet, le club a aussi sa page Facebook que nous vous invitons à consulter en tout temps.

#### **FÊTE IGA FAMILLE ROY**

Samedi, 12 septembre, le IGA Famille Roy de Ste-Martine, organise une fête familiale et levée de fonds pour les jeunes. Jeux gonflables, ballons, hot dog, maïs, breuvages, musique ainsi que leur mascotte Doo-Doo le kangourou accompagné de Boule de gomme et ses pinceaux pour des maquillages d'enfants. Les fonds amassés seront remis pour les jeunes aux organismes sportives de notre région. Allez les encourager en grand nombre.

### **PRÉ-PATINAGE PLUS, PATINAGE INTENSIF PLUS ET PATINAGE PLUS**

Afin de mener à bien le déroulement des cours et de s'assurer que les tout-petits puissent avoir du plaisir à patiner dans un encadrement sécuritaire, la collaboration des parents serait appréciée pour ce qui suit :

- 1) Le port du casque de hockey est **OBLIGATOIRE** il doit d'être homologué CSA. Si votre enfant ne porte pas de casque, il devra quitter la glace.
- 2) Nous vous demandons de ne pas demeurer près de la bande, et ce, afin de ne pas distraire les jeunes pendant le cours. Nous vous invitons à assister aux cours dans les gradins ou au restaurant situé au 2<sup>ème</sup> étage.
- 3) Lors des sessions de Pré-Patinage Plus, de Patinage Intensif Plus ou de Patinage Plus du samedi, un accompagnateur doit obligatoirement être présent à l'aréna.
- 4) L'entraîneure responsable insiste que les patins soient attachés comme il est démontré à l'annexe 1 et d'éviter les patins en plastique et/ou à velcro.
- 5) Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à rencontrer Nathalie Jodoin ou Geneviève Brault.

D'autres renseignements suivront sous peu.

**Le CPA Ste-Martine vous souhaite une excellente saison !**

## Le laçage des patins

Le laçage est le secret d'un confort, d'un contrôle et d'une stabilité absolus du pied. C'est pour cette raison que les patins doivent être lacés de la façon suivante :



L'utilisation d'un patin en plastique et/ou à velcro est fortement déconseillée par nos entraîneures.



**PATINAGE PLUS**